

Responsabilité civile

<http://english.aljazeera.net/news/africa/2009/11/2009111192747615233.html>

Des milliers d'Ivoiriens, empoisonnés par des déchets toxiques se voient spoliés de 45 millions de US\$ car l'argent, déposé sur un compte bancaire d'Afrique occidentale, a été gelé. Au même moment, une figure locale, qui se prétend président de la *coordination nationale des victimes des déchets toxiques de Côte d'Ivoire* et qui est inconnue des avocats des victimes semble avoir exigé que l'argent soit transféré sur le compte de l'association. L'avocat des victimes craint que la corruption ne s'installe dans les derniers moments de ce cas de « dumping » de centaines de tonnes de déchets pétroliers contaminés au sulfure par un bateau, au large de la capitale Abidjan, en 2006. Des milliers de personnes ont été intoxiquées suite à cet incident du *Trafigura* affrété par un commerçant en matières premières hollandais. Il a accepté de payer les compensations aux victimes lors d'un accord, hors tribunal, en septembre dernier.

Une pâle figure

La somme compensatoire avait été déposée dans une banque ivoirienne pour être distribuée, directement, en monnaie, à chacune des 30.000 victimes mais l'argent a été gelé le mois dernier. L'avocat a dit à *Al Jazeera* que la personne qui exige l'argent est une pâle figure et il se disait très inquiet de ce mouvement. Les Ivoiriens ont craint de nous dévoiler le nom de cette personne, même s'ils nous disent qu'il ne s'agit pas d'un politicien, ni d'un membre du gouvernement, mais de quelqu'un avec beaucoup de relations, très riche et très puissant et influent dans le pays. La demande voulait un transfert immédiat. Heureusement, la cour a décidé, la semaine dernière, de ne pas transférer immédiatement.

Armes

Deux lauréats du Prix Nobel, l'archevêque Desmond Tutu d'Afrique du Sud et le militant des droits humains Adolfo Pérez Esquivel d'Argentine, ont officiellement soutenu la campagne suisse pour un bannissement national des exportations d'armes. Le referendum sur le bannissement aura lieu le 29 novembre. www.gsoa.ch/english/

Les femmes du réseau IANSA de Colombie, de Macédoine, du Sénégal et d'autres pays vont organiser des événements pour marquer la quinzaine d'activités contre la violence liée au genre (25 novembre-10 décembre). Elles vont se centrer, cette année, sur une demande expresse auprès de leurs gouvernements à s'engager à faire cesser la violence armée, y compris la violence domestique, contre les femmes. Si vous prévoyez une activité durant cette quinzaine de la campagne veuillez envoyer les détails à l'adresse suivante : Meijinder.Kaur@iansa.org

Le Chapitre ghanéen du réseau d'Afrique occidentale sur les armes légères (WAANSA-Ghana) a été officiellement inauguré le 3 novembre à Accra. Le ministre ghanéen de l'Intérieur et d'autres représentants du gouvernement de la région assistaient à la cérémonie. Le président de WAANSA-Ghana a dit que l'organisation travaillera en partenariat pour renforcer les efforts gouvernementaux qui veulent assurer la sécurité pour tous. www.modernghana.com/news/247172/1/ghana-to-ratify-ecowas-convention-on-small-arms-pr.html

Un Bref de police sur la Guinée publié par le Réseau d'Afrique occidentale pour la paix (WANEP) souligne que le facteur militaire est une des questions qui ne peut être ignorée dans les solutions recherchées face à la crise récurrente dans la région. Selon le WANEP, les forces de sécurité guinéennes doivent envisager une réforme urgente et une restructuration pour pallier l'indiscipline et l'anarchie qui règnent dans les rangs de l'armée. www.wanep.org/image/pb_guinea_nov09.pdf

En 2010, l'Italie dépensera plus de 23 milliards d'€ dans les armes, les missions militaires et l'armée, d'après « Il Caro Armato », un nouveau livre dont un des auteurs est Francesco Vignara, membre d'IANSA et du Réseau italien de désarmement. Le livre décrit les dépenses et le gaspillage dont l'armée italienne est responsable. www.altreconomia.it/site/ec_articolo_dettaglio.php?intId=89

Déplacements de populations liés aux catastrophes dues au changement climatique

www.irinnews.org

La convention de l'Union africaine sur les personnes déplacées promeut des mesures régionales et nationales pour prévenir, adoucir, interdire et éliminer les causes fondamentales des déplacements internes et apporter des solutions durables. 11 millions de personnes sont déplacées à cause de catastrophes et conflits liés au changement climatique. Trois des cinq pays avec le nombre le plus élevé de personnes déplacées suite à des conflits sont le Soudan (4.9 millions), la RDCongo (1 million) et la Somalie (1 million et demi). Des centaines de milliers d'autres sont déplacés en Côte d'Ivoire, en Ethiopie, au Kenya, en Ouganda et au Zimbabwe. Dix-sept pays ont signé la convention de l'UA sur les déplacements internes de populations après des années de préparatifs lors d'une semaine de rencontres à Kampala, capitale de l'Ouganda mais il faudra, d'après les experts, encore beaucoup de travail pour que cela soit d'application. L'étape la plus importante sera la mise en application a déclaré Julia Dolly Joiner, commissaire de l'UA pour les affaires politiques. Il nous faut bouger des intentions vers l'action. Quinze pays doivent encore ratifier la convention avant sa mise en application. Les organisateurs de la rencontre du mois dernier ont insisté que malgré le peu de signataires (17), cela ne signifie pas un manque d'intérêt et d'engagement des pays africains. Nous avons débattu ensemble, nous avons été

d'accord, mais lorsqu'il s'agit d'apposer sa signature, certaines personnes n'avaient pas l'autorisation de leur gouvernement a dit un des participants. Seuls 17 participants pouvaient signer.

Le président ougandais Yoweri Museveni, président de la rencontre, l'a soulignée comme une étape importante qui va au-delà des conflits pour interpellier les questions de développement. Nous avons été d'accord sur les mots, nous devons maintenant nous accorder pour les traduire en action. Mme Joiner a demandé une aide internationale car l'Afrique ne peut entreprendre cela toute seule. C'est la raison de notre demande de partenariat. Nous espérons que les pays honoreront leurs engagements dans cette convention. L'UA va essayer de récolter d'autres signatures et plaider auprès des 15 pays pour qu'ils ratifient la convention et lui permettent alors de devenir un document contraignant. Les observateurs signalent pourtant qu'il reste beaucoup de travail pour éveiller la volonté politique car la plupart des présidents furent absents de ce sommet.

La convention voit à la racine des causes du déplacement en Afrique, parmi d'autres, il touche au moins 11 millions de personnes, les conflits et les catastrophes naturelles liées au changement climatique. Vingt pays africains sont touchés par les déplacements internes de populations.

Biodiversité, droits et gagne-pain

www.grain.org

http://www.grain.org/seedling_files/seed-09-10-low.pdf

La lecture de l'analyse et de l'approche suivantes qui traitent de l'agriculture et du changement climatique présente un intérêt certain. Cela provient d'un périodique bien documenté et sérieux « Seedling » (44 pages) qui peut être obtenu gratuitement en ligne ou sur papier. Il projette le présent dans l'avenir avec beaucoup de clarté et offre un défi sérieux à l'industrie alimentaire et à nous tous qui nous procurons notre nourriture grâce à elle.

Voici les détails :

www.grain.org/seedling/?type=78&l=1 and the contents page.

Acquisition de terres étrangères : quelques chances et beaucoup de menaces

<http://farmlandgrab.org/8861>

L'achat de terres africaines par des compagnies et des gouvernements étrangers pour des cultures de denrées alimentaires et autres en vue d'être exportées a lancé un signal d'alerte. Certains parlent de *dimensions sans précédent, de demandes pour l'alimentation et les agrocarburants, vers une approche stratégique, droits de la terre, des terres arrachées au gagnant-gagnant.*

Succès ou échec

Les accords sur les prêts ou la cession de grandes étendues de terre ne devraient en aucun cas être admis pour amoindrir les obligations liées aux droits humains des pays concernés ; prétend Mr DeSchutter. Cela touche tant le pays qui reçoit l'investissement que celui qui le génère. Les propositions de tels accords idéaux, soutenus par la législation nationale et les principes fondateurs sont mises en avant. Il y a déjà malheureusement un fossé très large entre les clauses des contrats et leur mise en application. L'écart entre les livres statutaires et la réalité sur le terrain pourrait entraîner de gros frais pour les communautés locales. Un code de conduite pour les gouvernements d'accueil et les investisseurs étrangers devrait aider à faire des contrats fonciers des contrats 'gagnant-gagnant' tant pour l'investisseur que pour la communauté locale. Les experts s'accordent pour dire que les gouvernements africains doivent avoir la volonté et la possibilité de faire appliquer les lois. Il est vital que les lois soient appliquées pour le renforcement des négociations. Cette capacité ne dépend pas des seuls gouvernements. Les communautés locales doivent aussi pouvoir être renforcées et les parlements nationaux doivent se sentir concernés par cela. Mais même si cela se réalise, la peur reste sans doute le fossé le plus profond à franchir.

Afrique orientale : Le marché commun devient enfin une réalité

The East African (Kenya), 23/11/2009

Les officiels de la communauté de l'Afrique orientale ont reconnu officiellement le marché commun la semaine dernière par le renouvellement de l'engagement des chefs d'Etats pour mettre sur pied cette fédération politique en 2015. Le protocole du marché commun a enfin été signé à Arusha, en Tanzanie, mettant fin à des mois d'attente et d'anxiété. Les questions sujettes à un contentieux ont failli faire déraiser les négociations et la signature a enfin vu le jour, attendue depuis avril.

Lors d'une cérémonie haute en couleurs qui marquait le 10^e anniversaire qui coïncidait avec celui du projet de marché commun, le président du conseil des ministres de l'EAC, Monique Mukaruliza a fait pression sur les états membres pour une ratification au niveau national pour le 1^{er} juillet 2010.

Les présidents Paul Kagame, Rwanda, Mwai Kibaki, Kenya, Pierre Nkurunziza, Burundi, Jakaya Kikwete, Tanzanie et Abeid Amani Karume, Zanzibar ont approuvé les propos de Mme Mukaruliza qui mettent la balle dans le camp des états. Elle a dit que le Rwanda est le seul pays de cette région qui a une politique très rapide de ratification et la Tanzanie a la plus lente. Malgré les disparités, elle dit que les ministres de l'EAC ont accepté de travailler d'arrache pied dans les pays respectifs pour faire avancer cette ratification dans les meilleurs délais. Les forums d'intégration régionale et des officiels tels les avocats généraux, les ministres du commerce, les responsables du juridique, les secrétaires permanents ainsi que des ministres de l'EAC et leurs adjoints assistaient également à la réunion.

Lorsque l'union douanière de l'Afrique orientale et le marché commun seront effectifs, les pays connaîtront une courte période de perte de revenus puisque ils supprimeront leurs taxes internes et harmoniseront les taxes externes en accord avec les directives du tarif externe commun. Cette perte est estimée à des millions de dollars. Le Rwanda, seul pays qui a fait une étude complète prévoit une perte de 12 millions d'US\$, mais le secrétaire permanent de l'EAC, Robert Ssali, voit cela comme un prix modique à payer face aux bénéfices escomptés. Le président Kagame a donné la présidence, à la fin du sommet au président Kikwete.